



DOSSIER DE PRESSE

DIES ACADEMICUS 2021
E-changer

Samedi 6 novembre 2021
Université de Neuchâtel



2021
diesacademicus
DOSSIER DE PRESSE

Allocutions

M. Kilian Stoffel

Recteur de l'Université de Neuchâtel

M. François Lopinat

Étudiant, Master en mathématiques

M. Didier Berberat

Président du Conseil de l'Université

Mme Crystel Graf

Conseillère d'État, Cheffe du Département de la formation, de la digitalisation et des sports

Mme Dan Sperber

Discours de réponse au nom des récipiendaires

Laudatio des docteur-e-s honoris causa

M. Jean-François Nierengarten

Faculté des sciences

Mme Malgosia Fitzmaurice

Faculté de droit

M. Luc Weber

Faculté des sciences économiques

M. Dan Sperber

Faculté des lettres et sciences humaines

Présentation des musiciens

ZZHR DUO

Julien Monti et Olivier Nussbaum



Allocution de

Kilian Stoffel

Recteur de l'Université
de Neuchâtel

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

Salutations

Ça fait tellement plaisir de vous revoir. Vous n'avez pas changé. Un petit peu quand même. Il y a eu des élections cantonales et communales dans le canton de Neuchâtel, et je me réjouis aussi d'accueillir plusieurs collègues rectrices ou recteurs qui sont entrés en fonction ces deux dernières années.

J'ai fait un rêve.

Ça sonne un peu orgueilleux de commencer son discours par ces mots « j'ai fait un rêve ». D'autres que moi, dans d'autres contextes et avec d'autres enjeux l'ont déjà fait. Mais pour être précis, j'ai fait des rêves : cinq au total.

Ces dernières nuits, tout s'est mélangé dans mon sommeil : le titre du Dies academicus – changer, échanger – l'affiche du Dies academicus, avec ces membres de la communauté universitaire, je dirais presque de la famille universitaire, comme plusieurs personnes le disent dans les petites vidéos qui vont avec l'affiche.

Je vais vous raconter de quoi j'ai rêvé.

Le premier rêve : Formation et recherche de haut niveau

L'étudiante

J'ai croisé une étudiante. Avec son masque à moitié sur le visage, elle m'a dit ceci :

J'en suis à la première dose de vaccin et je me suis fait tester pour venir aux cours, le masque, je le porte donc à moitié.

Cela ne respecte pas complètement le plan de protection de l'Université et je voulais lui faire la remarque, mais elle a tout de suite continué à parler et elle m'a dit :

C'est incroyable ce que les universités ont réussi à faire : assurer sans interruption notre formation, malgré un semi-confinement, des limitations de la capacité des salles, le masque, le certificat et tout ça.

Elle a continué : Je n'ai pas aimé les débuts, lorsqu'on n'avait accès qu'aux cours enregistrés. Mais très vite, les profs ont pu utiliser des outils pour donner leurs cours en streaming, et ça, c'est une vraie révolution.

Alors là, l'étudiante a dit en rigolant : J'imagine qu'en matière de développement du e-learning, on vous attendait au contour et vous avez pulvérisé tout ce que vous auriez pu espérer.

Elle a ajouté qu'elle avait bien vu que certaines personnes avaient plus de facilité que d'autres, tant du côté professoral que du côté étudiantin. Mais elle a relevé l'effort commun pour que la formation reste de haute qualité. Elle a aussi discuté avec des professeur-e-s qui se sont formé-e-s dans les ateliers que l'Université a mis en place sur la pédagogie à distance. Elle a été aux premières loges de leurs progrès.

En tant qu'étudiante, elle a lu les articles du blog, lancé en septembre 2020 pour les étudiantes et les étudiants, lorsqu'on a compris que ça allait durer un peu plus qu'un semestre. Elle a surtout apprécié les conseils pour étudier à distance, et aussi le fait que cela l'a aidée à se sentir un peu moins seule. Mais elle a ajouté : rien ne vaut le présentiel pour pouvoir échanger.

J'ai alors demandé à l'étudiante si elle avait aussi pu parler avec des professeur-e-s de leurs activités de recherche.

C'est clair qu'en tant qu'étudiante, elle n'avait pas une idée complète sur toutes ces activités. Mais elle trouvait que lorsque ses professeur-e-s parlent dans leurs cours de leurs recherches actuelles ou à venir, c'est toujours passionnant, qu'on soit en période de pandémie ou non.

Alors je me suis réveillé en sursaut. Je me suis dit : Pour l'enseignement et la recherche, nous avons changé parce que les temps ont changé. Nous avons mis l'échange au centre de nos préoccupations et nous allons continuer à échanger. C'était déjà le matin et je me suis levé.

Le deuxième rêve : Grande parce que petite

L'ingénieur au service informatique

La nuit suivante, un ingénieur du service informatique a croisé ma route. Il courait. J'ai réussi à le retenir quelques minutes, mais il était essoufflé et il m'a dit :

Courir je ne fais que ça. Vous imaginez qu'en mars 2020, nous avons 20 salles équipées pour l'enseignement à distance, mais uniquement pour enregistrer, pas pour la diffusion en direct. En quelques jours, nous avons fourni à toutes les personnes qui enseignent un compte personnel pour la visioconférence. Et avec ça, on a produit les guides et les vidéos explicatives.

En même temps, on a assuré le support informatique pour des centaines et des centaines de personnes : un bon millier de collègues qui passent à distance pour travailler, 4000 étudiantes et étudiants pour étudier aussi depuis leur domicile, pas étonnant que la hotline du Service informatique ait chauffé ! On a aussi dû mettre en place un système pour les examens à distance, en jonglant entre les exigences de sécurité et de protection des données.

A l'été et à l'automne 2020, nous avons équipé la centaine de salles de cours de l'Université avec des systèmes d'enseignements à distance. Et aussi les grandes salles de réunion. Aujourd'hui, où que vous vous trouviez dans les locaux de l'Université de Neuchâtel, vous avez un système de visioconférence sous la main, prêt à être utilisé en quelques clics de souris.

A ce moment, j'ai dit à cet informaticien qu'il devait être soulagé que tout ce travail de mise en place soit derrière lui. Il a soupiré et il m'a dit :

Parce que vous croyez que les tâches ordinaires s'arrêtent avec la pandémie ? Toutes les facultés ont révisé leurs plans d'études pour adopter des standards communs. Ce sera plus lisible, plus cohérent et permettra encore plus d'interdisciplinarité. Le canton de Neuchâtel nous avait fixé septembre 2021 comme délai. Ce délai a été tenu mais pour y arriver, il a fallu encore adapter les bases de données pour l'inscription aux cours et aux examens, le dépôt des documents et des enregistrements, la validation des évaluations et la planification des horaires.

J'allais lui dire quelques mots d'encouragement lorsqu'il est reparti en courant. Il a encore dit quelque chose comme : Mais vous savez, on fait preuve d'agilité et de réactivité, comme vous l'avez écrit dans votre stratégie. Faire face aux défis et aux urgences, c'est ce qu'on fait, qu'on soit en période de pandémie ou non.

Il a encore dit quelque chose sur la grandeur qui vient de la petite taille, mais je n'ai pas très bien compris, il était trop loin.

Alors je me suis réveillé en sursaut. Je me suis dit : Dans notre positionnement d'université à taille humaine, nous avons changé parce que les temps ont changé. Nous avons mis l'échange au centre de nos préoccupations et nous allons continuer à échanger. C'était déjà le matin et je me suis levé.

Le troisième rêve : Diversité et ouverture sur le monde

L'assistant-doctorant

La nuit suivante, un assistant-doctorant est venu me voir. Il faisait signer une pétition sur ses conditions de travail. Il m'a expliqué que ce n'est pas facile pour le corps intermédiaire, et la situation depuis bientôt deux ans a encore augmenté la pression.

Il m'a dit : pour moi la science c'est l'ouverture sur le monde, la découverte. Et là tout à coup, on nous dit que les frontières sont fermées. Impossible de me rendre sur mon terrain de recherche. Impossible aussi de faire du travail en bibliothèque : toutes les

institutions étaient fermées. J'en connais même qui ont redéfini leur sujet de thèse à cause de la pandémie.

L'assistant-doctorant s'est aussi un peu moqué de moi : et dire que vous, comme recteur de l'Université, vous aviez prévu l'année passée un Dies academicus sur le thème des Sciences sans frontières. L'année où traverser une frontière n'a jamais été aussi difficile. Frontières fermées, Dies annulé.

Là, je dois m'interrompre dans le récit de mon rêve. Et je dois vous dire que je suis vraiment content qu'on puisse avoir un Dies academicus en présentiel, pour utiliser un mot qui est devenu viral ces derniers mois. Mais je reviens à mon rêve.

L'assistant-doctorant a ajouté qu'il avait pu profiter d'une prolongation de son contrat pour cause de circonstances exceptionnelles. Il aurait préféré une prolongation plus longue. Cette année 2021, il veut profiter de la réouverture des frontières. Il a postulé pour une bourse de séjour Doc.mobility. S'il est retenu, il ira six mois sur un autre continent pour faire avancer ses recherches.

Il m'a aussi dit que la visioconférence et tout ce qui a été mis en place dans l'urgence lui ont permis de quand même faire son travail d'assistant et d'avancer dans sa carrière académique. A son avis, on est finalement restés ouverts sur le monde, mais d'une autre manière. C'est devenu plus facile une fois que les crèches ont rouvert et qu'on a pu le faire sans devoir en même temps garder ses enfants.

Nous avons encore partagé quelques mots. Il a insisté sur la diversité qu'il vit au quotidien avec ses collègues. Tant de profils, tant de nationalités qui se réunissent autour de la recherche scientifique. D'ailleurs en échangeant avec ses collègues d'autres pays, il a eu le sentiment qu'ici, on ne s'en est pas trop mal sorti. Il m'a fait un peu le coup du proverbe : « Quand je m'observe je m'inquiète, quand je me compare je me rassure. »

Alors je me suis réveillé en sursaut. Je me suis dit : Dans nos collaborations avec les autres, dans notre prise en compte de la diversité de notre communauté universitaire, nous avons changé parce que les temps ont changé. Nous avons mis l'échange au centre de nos préoccupations et nous allons continuer à échanger. C'était déjà le matin et je me suis levé.

Le quatrième rêve : Autonomie et gouvernance

La doyenne

Ambiance un peu différente la nuit suivante, qui m'a valu mon quatrième rêve. Je sortais d'une séance de l'Assemblée de l'Université quand une doyenne m'a attrapé par la manche.

Elle s'étonnait, en y réfléchissant bien, de la manière dont l'Université avait réussi à organiser dix rentrées selon des modalités différentes en quatre semestres.

Je me suis demandé si elle avait toute sa tête et elle a dit ceci :

- En février 2020, une rentrée ordinaire malgré des bruits d'une maladie lointaine. Quelques jours plus tard, la création d'une task force coronavirus. Et des mots rassurants du rectorat qui annonce fièrement ceci le 28 février 2020 : nous pouvons vous confirmer qu'à l'heure actuelle aucune mesure d'ampleur n'est envisagée et que l'Université peut poursuivre ses activités. Et la task force annonce juste après, tout début mars, une première mesure forte : le remplacement des essuie-mains par des serviettes en papier à usage unique.
- Le 9 mars 2020, 2^e rentrée : les cours en présentiel sont aussi enregistrés et donnés à distance : les étudiantes et les étudiants peuvent choisir de venir ou de rester à la maison.
- Le 16 mars 2020 : le monde est confiné, l'université fermée, tous les cours à distance.
- Fin mai 2020 marque une 4^e rentrée. Une réouverture timide est possible : on rattrape certains enseignements qui nécessitent de l'infrastructure sur place grâce à des cours-blocs début juin.
- En septembre 2020 : la rentrée, qui est déjà la cinquième de l'année selon le décompte de la doyenne, se passe selon un système de cohortes. Au menu : on occupe un siège sur deux, et on porte des masques.

- Le 2 novembre 2020 : 6^e rentrée, on revient à des cours 100% à distance, mais cette fois-ci on nous permet des exceptions pour les cours où ce n'est pas possible.
- En février 2021, la 7^e rentrée a lieu selon le même modèle que la fin du semestre précédent. Mais les étudiantes et les étudiants montrent de plus en plus de signes de lassitude.
- En avril 2021, réouverture timide, avec une limite à 50 personnes par classe et deux tiers de la capacité des salles. On revient à un système hybride, pourtant la plupart des gens continuent de suivre les cours à distance.
- En mai 2021, la limite de la capacité des salles est levée pourvu qu'on assure le port du masque. A une semaine de la fin des cours, on ne change rien, mais on se réjouit pour septembre et le retour à la quasi-normalité.
- Et en septembre dernier, 10^e rentrée en même pas deux ans. Patatras, à 10 jours du début des cours, le certificat COVID entre dans la danse.

J'en avais la mâchoire qui tombait par terre. La doyenne trouvait bien que le rectorat organise, tous les lundis à midi, une visioconférence appelée UniNE ensemble, à laquelle toute la communauté universitaire est invitée.

Il semblait que l'Université ait revu sa gouvernance en période de grande difficulté. Pour y arriver, elle a pu bénéficier du régime libéral qui règle ses relations avec ses autorités de tutelle : dialogue – confiance – autonomie - responsabilité.

La doyenne a encore ajouté : enfin bref, ce n'est pas comme si la vie était toujours un long fleuve tranquille. Après tout, en plus d'une pandémie, l'Université a connu sous le rectorat Stoffel une année sans mandat d'objectifs, et une qui a commencé sans budget.

Alors je me suis réveillé en sursaut. Je me suis dit : Dans notre gouvernance et dans l'exercice de notre autonomie, nous avons changé parce que les temps ont changé. Nous avons mis l'échange au centre de nos préoccupations et nous allons continuer à échanger. C'était déjà le matin et je me suis levé.

Le cinquième rêve : Moteur régional

La professeure

Je n'en avais pas fini de mes rêves. La cinquième nuit, je l'ai passée à discuter avec une professeure.

Elle était en train de préparer, avec ses étudiantes et ses étudiants, une exposition dans un Musée de La Chaux-de-Fonds. Ce sera l'aboutissement d'un cours qui a obtenu un financement en tant que projet pédagogique innovant.

Elle m'a expliqué que ce projet aurait dû se faire en 2020, mais il a fallu le reporter d'une année. En parallèle, elle négociait un mandat de recherche avec la Ville de Neuchâtel, sur le modèle d'un autre mandat concernant la prise en charge des aîné-e-s qu'un de ses collègues venait de terminer en partenariat avec le Réseau urbain neuchâtelois.

La professeure s'est montrée impressionnée de la manière dont l'Université s'était mise au service de sa région durant ces derniers mois de pandémie. Par exemple en organisant un séminaire en ligne pour les entreprises sur le thème « droit et coronavirus » au printemps 2020 : droit du travail, accès aux crédits COVID et plein d'autres thématiques associées.

La professeure m'a parlé de collègues qui ont même réussi à organiser des travaux pratiques et des travaux de terrain à domicile. D'autres travaillent cette année dans leurs cours sur des cas pratiques en collaboration avec des entreprises régionales, avec l'objectif de publier un article scientifique dans une revue à la fin du semestre. La stratégie de l'UniNE qui veut articuler la recherche et l'enseignement est aussi passée par les innovations pédagogiques de ces derniers temps.

De mon côté, j'avais conscience que la situation de fermeture que l'ensemble de la société subissait depuis de longs mois n'avait pas facilité les partenariats. Mais je me réjouissais de voir qu'envers et contre tout, l'Université continuait de jouer son rôle de moteur régional. Je m'en suis ouvert à la professeure.

Elle a ajouté qu'elle connaît beaucoup de gens qui ont dû arrêter de travailler du jour au lendemain lors du confinement du printemps dernier : dans la restauration, la culture, le tourisme, l'industrie, etc. Elle m'a rappelé qu'une université est d'autant plus un moteur

régional qu'elle joue un rôle anticyclique. Elle m'a encore demandé si je savais combien l'Université de Neuchâtel dépense chaque année dans le canton en salaires, charges sociales et achat de biens et de services.

J'ai répondu que c'était entre 80 et 90 millions de dépenses directes, à quoi il faut ajouter les effets indirects sur l'économie. Mais je ne me souvenais plus si on avait déjà calculé tout cela et quels étaient les chiffres exacts.

Alors je me suis réveillé en sursaut. Je me suis dit : Dans notre rôle de moteur régional, nous avons changé parce que les temps ont changé. Nous avons mis l'échange au centre de nos préoccupations et nous allons continuer à échanger.

C'était déjà le matin et je me suis levé. Nous étions le 6 novembre 2021, une journée que j'allais passer en partie avec une robe académique et une chaîne autour du cou.

C'est alors que j'ai trouvé le sens de mon discours du Dies academicus.

Tout d'abord un hommage, pour leur agilité et leur réactivité, aux membres de la communauté universitaire, que j'ai rencontrés en rêve chaque nuit de cette semaine.

Et ensuite une réflexion sur le contenu de chacun des cinq rêves :

- Formation et recherche de haut niveau
- Grande parce que petite
- Diversité et ouverture sur le monde
- Autonomie et gouvernance
- Moteur régional

Où est-ce que j'avais déjà vu ça ?

En fait, j'avais relu ces mots il y a quelques semaines. Ils sont dans la Vision stratégique à 10 ans, qui décrit le positionnement de l'Université de Neuchâtel pour les années 2017-2027. Cela a été le premier grand dossier lorsque je suis devenu recteur.

Aujourd'hui, je viens de commencer mon deuxième mandat et nous sommes en train de préparer notre prochain Plan d'intentions.

Ce Plan d'intentions nous plongera dans une nouvelle dimension : la 4 D.

- D comme Dialogue
- D comme Diversité
- D comme Durabilité
- Et évidemment D comme Digitalisation

Et voilà ! Je suis devant vous et ce n'est pas un rêve. Je suis bien réveillé et je peux vous l'assurer : nous avons changé parce que les temps ont changé. Nous avons mis l'échange au centre de nos préoccupations et nous allons continuer à échanger.

Mais ce qui ne changera pas, c'est que nous resterons une université agile, ouverte et pertinente. Une Université dont je suis fier d'être un parmi 5000 membres.



Monsieur le Président du Grand Conseil,

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le recteur,

Chères étudiantes, chers étudiants,

Mesdames, Messieurs,

Allocution de

François Lopinat
Étudiant, master en
mathématiques

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole pour ce Dies Academicus qui a repris un semblant de normalité, après la version numérique de l'an dernier. C'est important de nous retrouver ensemble pour cette journée afin de renouer des liens qui ont pu se perdre durant cette période de disette sociale qui a laissé des traces, parfois profondes, chez certains d'entre nous.

A la découverte du thème « e-changer », je me suis bien évidemment demandé ce que j'allais vous raconter en lien avec ma formation à l'Université de Neuchâtel : ayant étudié les mathématiques, les questions sociologiques comme celle de l'échange sont bien loin de mon centre de compétence. Cependant, sans vouloir une nième fois enfoncer le clou, je me suis dit que la problématique de la pédagogie à distance que nous avons expérimentée durant cette dernière année « spéciale » serait un bon début.

Comparé à beaucoup de mes collègues, je n'ai pas été énormément touché dans mes études par la crise sanitaire, effectuant à ce moment-là mes derniers cours de master et mon mémoire. Toutefois, j'ai une

pensée pour toutes les personnes ayant subi de plein fouet cela durant leurs études, cela laisse des traces, cela a gâché parfois le plaisir de l'étude, et forcément, cela nous a forcés à nous réinventer...

Le plaisir de l'étude est pour moi fondamental. Lorsque je suis rentré en bachelor, l'université était pour moi une source d'inspiration formidable. Une fourmilière en action, où on avait contact avec une diversité incroyable de chercheurs, de professeurs, de doctorants, d'étudiants et j'en passe. Le contact humain avec ces personnes m'a formé, m'a appris et m'a fait découvrir des choses que, a priori, je n'avais pas l'idée d'aller chercher par moi-même. Mais, avec la crise sanitaire, nous sommes très loin de cette image de ruche bourdonnante que je vous décris ici... nous avons été forcés à « e-changer »... A repenser les enseignements, numériquement, à repenser notre métier d'étudiant, à nous motiver, seul, dans un contexte lourd.

Mon expérience d'enseignant au gymnase m'a fait acquérir un profond respect pour tous les professeurs, les enseignants et les assistants qui ont dû redoubler d'effort pour donner des cours, souvent face à un public indifférent, caché derrière les miniatures des différentes applications de visioconférence. Alors on peut se poser la question : quelle a été la place de la formation et de la recherche durant cette crise sanitaire ?

Loin de moi l'idée de faire un discours polémique, de remettre en question des décisions qui ont été prises ou de juger qui que ce soit... Ce n'est pas mon rôle et, comme on l'a souvent entendu « à situations extraordinaires, mesures extraordinaires ». Il est toujours facile d'évaluer des faits *a posteriori* et je ne tomberai pas dans cette facilité. Cependant, on peut se demander quelles images ces décisions ont véhiculées, et quelle en a été la répercussion sur des institutions comme l'université, mais aussi sur celles et ceux qui y travaillent et y étudient.

Le sociologue allemand Axel Honneth, s'associant aux travaux du psychologue américain John Dewey, nous donne les prémisses de la construction d'un savoir marquant pour un individu : premièrement, ce savoir doit être éprouvé, c'est-à-dire, lors d'un moment critique, il doit permettre de passer d'une situation indéterminée et floue à une situation déterminée. Deuxièmement, il doit avoir été englobé dans une relation avec un autrui significatif.

Alors, certes, la première condition peut être transférée aisément à distance, mais c'est la seconde qui m'intéresse particulièrement.

Beaucoup d'entre nous se souviendront d'un « super prof » qui a marqué notre existence, qui nous a fait aimer telle ou telle matière ou qui nous a aidés à prendre une décision marquante dans notre vie. Ce côté relationnel et humain nous a souvent permis de construire des connaissances stables dans un contexte d'apprentissage idoine.

Le psychopédagogue belge Jean Marie de Ketele affirme, dans ce sens, qu'il y a deux postures dans des relations humaines : la posture de mépris – ou d'invisibilité – et la posture de reconnaissance – ou de visibilité. C'est bien la seconde, celle de la visibilité, dont nous avons besoin pour créer une relation favorable à une transmission de savoir.

C'est là, à mon avis, que le bât blesse : combien de fois les visio-conférences ou les enregistrements de cours se sont-ils transformés en cours unilatéraux, rendant invisible le public y assistant ? combien de fois nous, étudiantes et étudiants, nous sommes-nous complu dans cette invisibilité, cachés derrière une caméra éteinte ?

Alors certes, le changement informatique nous a permis de garder le lien avec les études, de préserver les enseignements autant que possible et de maintenir un semblant de système de formation, mais nous avons perdu ce qui nous distingue justement des ordinateurs : le contact humain. De fait, nous avons été forcés à e-changer, mais cela nous a contraints à ne plus pouvoir échanger.

C'est là que la problématique fondamentale du distanciel prend sa source : communiquer, se confronter, se rencontrer sont autant d'éléments essentiels à la construction des nouveaux savoirs. Si chacun était resté dans son coin au fur et à mesure des âges, aurions-nous eu les capacités de construire un ordinateur ? de chiffrer ou de sécuriser des communications ? de gérer des flux de données gigantesques en un temps ridiculement petit ? ... toutes ces choses dont nous avons eu tellement besoin ces derniers temps...

Aussi, j'aimerais vous rendre attentifs, chers politiques et chers scientifiques qui les conseillez, à cette question, pour de prochaines décisions : quel est le prix, pour les générations futures, du sacrifice, tout ou partie, des universités et de la formation qui s'y donne ?

Une chose est sûre, c'est que vous - c'est que nous - pouvons être fiers de ce qui a été organisé ici. Du rectorat au personnel administratif et technique, en passant par tout le personnel enseignant : tout a été mis en place pour que nous puissions continuer sereinement nos études. Merci à eux !

Mais, comme nous le voyons aujourd'hui, rien ne remplace le contact réel, les regards, les gestes que nous pouvons avoir lorsque nous nous retrouvons ensemble. Tâchons de ne jamais l'oublier.

Je terminerai sur une citation de la mathématicienne Maryam Mirzakhani, première et unique femme ayant reçu la Médaille Fields, qui dit ceci :

« Je trouve que discuter de mathématiques avec des collègues d'horizons différents est l'un des moyens les plus productifs de progresser. »

Cette constatation au sujet des mathématiques s'applique, sans aucun doute, à toutes les disciplines académiques et à toutes les autres activités scientifiques portées par l'université.

Puissions-nous donc garder encore longtemps cette dynamique de l'échange humain, si importante pour tout ce que nous faisons ici.

Merci de votre attention.



Allocution de

Didier Berberat
Président du Conseil de
l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Madame la Conseillère aux Etats et Monsieur le
Conseiller national,

Madame et Messieurs les anciens parlementaires
fédéraux,

Madame et Messieurs les anciens membres du
Conseil d'Etat,

Monsieur l'ancien Juge fédéral,

Mesdames et Messieurs les représentantes et
représentants des autorités politiques et judiciaires
cantonales et des communes,

Monsieur le Recteur, Madame la Vice-Rectrice,
Messieurs les Vice-Recteurs,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de
l'Université,

Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Université,

Mesdames et Messieurs les représentantes et
représentants des autorités universitaires et des
Hautes écoles,

Madame et Messieurs les Docteur-e-s honoris causa,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de l'Université,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire le plaisir que j'ai à me trouver ici, parmi vous, et non au travers d'un écran d'ordinateur.

E changer est le thème choisi par le Rectorat pour l'édition 2021 de notre dies academicus. On connaissait les e-mails et le e-commerce et aujourd'hui le terme à la mode est donc e-changer.

Ce choix est néanmoins extrêmement judicieux car, contraints par les événements, nous avons dû accélérer, à marche forcée, le virage numérique ou la digitalisation, d'ailleurs prévus par le mandat d'objectifs 2019-2022. Nous avons brusquement dû changer d'ère avec egrave.r.e et la pandémie bouscule nos vies depuis bientôt 2 ans, même si nous tentons, jour après jour, d'apprendre à vivre avec elle.

Fort heureusement, par rapport à certaines Hautes Ecoles, notre Université avait un petit pas d'avance en matière de digitalisation, ce qui a rendu l'obstacle un peu moins difficile à franchir.

Cependant, depuis le fameux vendredi 13 mars 2020, beaucoup a dû être inventé et créé et nous adressons notre vive reconnaissance au Rectorat et à l'ensemble de la communauté universitaire qui ont su, parfois dans la douleur et en prenant des mesures courageuses, s'adapter à ces circonstances extraordinaires, au sens étymologique du terme, sans qu'il y ait eu un seul jour d'interruption de l'enseignement !

Constatons-le toutefois, si nous avons été contraints d'e changer, en deux mots, l'échange a, forcément, été de moins bonne qualité, puisque rien ne remplacera les contacts humains directs. En effet, comme dans la société en général, la vie universitaire nécessite un échange permanent, que cela soit pendant les cours, mais aussi en dehors de ceux-ci, à la cafétéria, à la bibliothèque et dans les salles d'études, ou dans des discussions entre les différents membres de la communauté universitaire. Nous n'avons pas eu le choix, mais nous avons tenté de préserver l'essentiel et encore une fois merci à toutes et tous.

Si rien n'a été simple durant cette période pour l'ensemble de la communauté, nous avons une pensée particulière pour les étudiantes et étudiants.

A chacune de ses séances, durant la phase la plus grave de la pandémie, notre Conseil, avec le Rectorat, s'est préoccupé, en particulier, des conséquences psychologiques, sociales et financières du Coronavirus pour le corps étudiantin.

En effet, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants ont dû affronter une grande solitude et une perte de repères, faute de vrais contacts humains et de structure cadrante. De plus, ils ont été parfois confrontés à la promiscuité dans des demeures exigües et, pour beaucoup, à de graves problèmes financiers, notamment liés à la perte de ce que l'on nomme les petits boulots.

Notre Université a pris des mesures d'aide d'urgence de soutien psychologique, financier et social, et cela a permis d'atténuer, dans la mesure du possible, le choc causé par cette situation inédite.

Lorsque l'on parle d'échanges, notre Conseil, à l'instar du Rectorat et de l'ensemble de la communauté scientifique suisse, a de très vives inquiétudes au sujet de l'avenir et de la pérennité de la recherche dans notre pays et de la collaboration avec les centres de recherche européens.

Cela est malheureusement une des conséquences de l'abandon, par le Conseil fédéral en mai dernier, des négociations de l'Accord institutionnel avec l'Union européenne.

Il n'est d'ailleurs pas inutile de signaler que l'UniNE a intensifié en 2018 et 2019 sa participation aux projets européens. Certes, notre Recherche est parmi les meilleures du monde. Cependant, cette excellence est fondamentalement liée à l'existence de réseaux et de collaborations au niveau international, notamment européen.

Désormais, les projets suisses sont exclus du réseau de recherche européen Horizon Europe 21-27, doté de 95 milliards d'euros, car notre pays n'est plus considéré comme un Etat associé, mais comme un Etat tiers. Cela signifie aussi que la Recherche suisse ne peut plus faire partie des instances de direction et de coordination des projets européens et qu'elle n'aura accès qu'à moins de 2/3 des projets sans pouvoir les gérer et en devant les financer. Si ces réseaux et ce tissu d'interactions lui deviennent plus difficiles ou impossibles à intégrer, cela aura des conséquences très graves pour nos

Hautes écoles et pour l'économie qui en dépend fortement, sans parler de l'exclusion de notre pays du programme « jeunes chercheurs » et du programme d'échanges Erasmus.

Pour prendre une image, nous étions confortablement installés sur un fauteuil. Dorénavant, on nous loue un strapontin, quand nous ne sommes pas purement et simplement exclus de la salle.

Malheureusement, le financement fédéral, qui représente une somme de 400 millions de francs pour 2021 ainsi que des mesures transitoires, à des projets suisses de recherche est une aide bienvenue, mais ne permettra pas de compenser la perte des réseaux en matière de recherche fondamentale et d'échanges de scientifiques, sans parler du Conseil européen d'innovation, extrêmement important pour les start-up suisses.

L'argent est donc, bien entendu, une condition nécessaire, mais malheureusement pas suffisante, au succès de la Recherche en Suisse.

De plus, des Universités étrangères, notamment européennes, ont commencé à lancer des appels à nos chercheuses et chercheurs pour venir travailler chez elles afin de pouvoir profiter des réseaux et des fonds européens.

Pour l'Université de Neuchâtel, les dégâts risquent d'être encore plus importants que pour des Universités suisses de plus grande taille. Si, dans un domaine, nous perdons un projet sur deux ou trois, cela a forcément plus de conséquences que de perdre un ou deux projets sur 10 ou 15.

Et comme je l'ai dit, même si c'est le nerf de la guerre, l'argent n'est pas tout. Notre participation aux réseaux européens de la recherche est cruciale pour faire progresser l'innovation. On parle d'une Europe qui n'associera pas des Etats tiers dans des domaines qui sont d'une importance stratégique majeure. Par exemple les technologies quantiques.

Or nous avons un tel projet pour la Suisse, dans lequel Neuchâtel est particulièrement bien placée. Ce projet s'appelle MacQsimal, il a été financé durant la période qui vient de s'achever grâce à des fonds européens, ce qui ne sera plus possible pour les phases suivantes, comme la presse s'en est fait l'écho.

Ce projet réunit deux centres de recherche, dont le CSEM, trois entreprises, dont une qui est basée à Neuchâtel, et huit universités, dont celle de Neuchâtel qui joue un rôle de leader dans le sous-projet consacré aux horloges atomiques.

Mais il y a une lueur d'espoir. Une prise de conscience se fait jour et le monde académique et de la recherche, les cantons et les commissions parlementaires fédérales compétentes commencent à relayer cette vive inquiétude auprès du Conseil fédéral qui a, sans nul doute, sous-estimé les conséquences très dommageables pour la Science et l'Economie de sa sortie unilatérale des négociations, alors même que certains l'avaient annoncé. De plus, d'autres domaines seront touchés comme l'énergie. Cela ne sera parfois pas immédiat, mais la situation se péjorera petit à petit.

Nous sommes, en quelque sorte, les victimes collatérales de tensions politiques et ce qu'un journaliste qualifiait de politique du sparadrap ne suffira absolument pas.

Nous comptons donc sur les cantons et les parlementaires fédéraux pour qu'ils demandent fermement à l'Exécutif fédéral de renouer rapidement avec l'Union européenne, ce qui sera extrêmement difficile, vu l'état actuel des relations avec Bruxelles, qui semble peu disposée, malgré le déblocage du fameux milliard de cohésion, à faire des concessions unilatérales après cette brusque rupture des négociations.

Il ne faut cependant pas céder au pessimisme puisque beaucoup d'éléments positifs nous incitent à regarder l'avenir avec une certaine confiance.

En effet, le nombre d'étudiantes et d'étudiants est à la hausse de près de 8% sur les trois dernières années.

De nombreux projets ont été mis sur pied par les Facultés et le Rectorat, malgré le nombre incalculable d'heures consacrées à la pandémie.

Le projet de construire deux bâtiments pour les activités académiques et sportives avance et l'accréditation de notre alma mater a été brillamment réussie.

Je tiens à insister là-dessus car cela ne va pas de soi : l'Université de Neuchâtel a été accréditée cet automne sans condition.

Sans condition, Mesdames et Messieurs, ce qui signifie que son système d'assurance qualité est optimal. Oui, l'Université de Neuchâtel est petite, oui elle n'a pas un budget surdimensionné, oui elle est abordable pour le porte-monnaie de ses étudiantes et de ses étudiants, mais coûter cher n'est pas forcément une garantie de qualité.

L'Université de Neuchâtel, avec ses forces et ses fragilités, offre une qualité supérieure. Un pur produit du terroir neuchâtelois où l'on sait ce que signifie l'excellence.

Autres exemples des récents succès de notre Université, qui me tiennent particulièrement à cœur étant donné que le Conseil de l'Université, main dans la main avec le Rectorat, est à l'initiative de ces projets : notre Université a obtenu récemment un financement de CHF 1'250'000.- de la part d'une fondation bâloise et du canton du Jura pour la création d'une nouvelle chaire destinée à favoriser le dialogue avec l'agriculture pour relever les nombreux défis du changement climatique, en étroite collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne et les cantons de l'Arc jurassien.

De même, la Fondation de droit privé, destinée à soutenir la recherche et l'enseignement de notre Université au niveau financier, dont j'avais parlé en 2019 a vu le jour et nous fondons beaucoup d'espoir dans cette structure, composée de personnes très motivées et ayant de vastes réseaux, que je profite de remercier à cette occasion.

Vous le savez, notre Université devra, ces prochaines années, affronter nombre de défis et parfois même des vents contraires.

C'est pourquoi notre Conseil travaille en étroite collaboration, et sur la base d'une confiance réciproque, avec le Rectorat, qui fait preuve d'une grande détermination et d'une excellente gouvernance que nous avons encore pu mesurer durant la crise sanitaire depuis ces 20 derniers mois.

Les échanges avec le Département de l'éducation et de la famille, notamment avec sa cheffe, ont toujours été excellents. Depuis quelques mois, il en est de même avec celui de la formation, de la digitalisation et des sports, qui assure le lien avec le Conseil d'Etat

et le Grand Conseil ainsi qu'avec la Confédération, avec des échanges fructueux et fréquents et nous nous en félicitons.

Au nom du Conseil, je me plais à relever les excellents contacts que nous entretenons, depuis son entrée en fonction, avec Mme la Conseillère d'Etat Crystel Graf et ses services, basés sur le dialogue, des échanges de qualité et la confiance réciproque.

Une prochaine étape importante pour notre Université sera la négociation, l'an prochain, avec le Conseil d'Etat, du Mandat d'objectif 2023-2026, qui devra être avalisé par le Grand Conseil.

Ce mandat, qui trace les lignes stratégiques, fera suite au plan d'intentions établi par le Rectorat avec la collaboration des Facultés et des services de l'Université, document sur lequel notre Conseil, en vertu de la loi sur l'Université, devra se prononcer à l'intention du Conseil d'Etat.

Chacun des organes a ses compétences propres prévues par la loi, ce qui est dans la nature des choses.

Je suis toutefois persuadé que, malgré les défis financiers que doit affronter notre canton, que je ne sous-estime pas, nous trouverons une solution, avec le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, qui permette à notre Université de continuer à rayonner dans le paysage des Hautes Ecoles.

Grâce à notre engagement commun, nous sommes solidaires et tirons à la même corde, avec la communauté universitaire, pour que notre Université puisse se développer et constamment s'adapter.

Notre Conseil se réjouit de pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble des forces vives ainsi que des amis et partenaires de l'Université, dont vous faites partie.

Je vous remercie de votre attention et excellent Dies 2021 !



Allocution de

Crystel Graf
Conseillère d'Etat,
Cheffe du Département
de la formation, de la
digitalisation et des
sports

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

Salutations,

Monsieur le président du Grand Conseil,
Monsieur le président du Conseil de l'Université,
Monsieur le recteur,
Madame la vice-rectrice,
Messieurs les vice-recteurs,
Messieurs les doyens et vice-doyens,
Mesdames et Messieurs les représentants et
représentantes des autorités fédérales, cantonales et
communales,
Monsieur le président de la Fédération des étudiantes
neuchâteloises et des étudiants neuchâtelois,
Mesdames, Messieurs les membres de la
communauté universitaire,
Madame et Messieurs les docteur-e-s honoris causa,
Mesdames, Messieurs,

Il y a 603 jours, le 13 mars 2020, à 15h30, le Conseil fédéral annonçait la fermeture de toutes les écoles de notre pays – de l'école obligatoire aux hautes écoles.

Cette annonce a laissé le pays sans voix.

Les départements cantonaux de l'instruction publique avaient 72 heures pour mettre en œuvre la décision du Conseil fédéral.

Et là, ce n'était pas « *aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire* ».

C'était tout de suite !

Le 16 mars 2020, les bâtiments scolaires devaient être déserts.

C'était confiner chez eux des centaines de milliers d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants, d'enseignantes et d'enseignants, de chercheuses et de chercheurs. En l'espace de trois tout petits jours, il a fallu organiser *the Day after* / « le jour d'après ». Un peu comme un pilote qui doit poser en urgence, en pleine brousse, un avion dont les moteurs viennent de prendre feu.

Il a fallu rentrer dans l'inconnu.

Avec son lot d'interrogations et d'incertitudes :

- Comment faire *quand même* de l'enseignement – et de la recherche ?
- Pour combien de temps ?
- Qu'en sera-t-il des examens ?
- Les titres délivrés seront-ils de moindre valeur, vidés, *covidés*, de leur substance ?

Cette situation a amené responsables politiques et académiques à adopter une posture dont ils et elles avaient peut-être perdu l'habitude. Il a fallu faire preuve d'humilité, l'humilité qu'il y a à admettre que l'on ne peut pas donner des réponses assurées et définitives.

La situation sanitaire nous a obligés, et nous oblige encore, à penser de manière inédite les modalités de la formation de milliers d'élèves et étudiant-e-s.

Avec une exigence : la volonté de garantir la poursuite des cursus, sans qu'une volée d'étudiantes et d'étudiants ne soit estampillée « promotion Covid-19 ».

Partout, des élèves de 4 ans aux lycées et aux écoles professionnelles, nous avons mis en place des substituts à l'école en présentiel. Ce ne fut pas « wir schaffen das ! » ; mais « wir haben es geschafft ! ».

Mesdames, Messieurs,

Pour les hautes écoles, il en est allé et il en va un peu différemment. L'Université est un établissement *autonome*. Ce n'est pas l'État ni son administration qui sont chargés de conduire en direct les hautes écoles.

Cette autonomie a été voulue par le législateur. Nous devons être attentives et attentifs à nous y tenir, et cela vaut tout particulièrement en situation de crise.

Largement *libre* de ses choix et *responsable* de ses décisions, l'Université de Neuchâtel s'est montrée digne et à la hauteur de la confiance que lui a témoignée le Grand Conseil en la sortant de l'administration cantonale et en lui donnant une autonomie étendue. Elle a pris toutes les mesures pour assurer à ses étudiantes et étudiants la poursuite de leurs cursus et leur permettre de passer leurs examens. Et aussi pour permettre aux chercheuses et aux chercheurs de poursuivre leur travail.

Qu'il me soit permis de dire publiquement, au nom du Conseil d'État, toute ma reconnaissance au recteur et au rectorat.

La maîtrise avec laquelle ils ont géré, et continuent à gérer, cette période hors du commun est, simplement, admirable.

Nos remerciements vont aussi à l'ensemble du corps professoral et du personnel administratif.

Toutes et tous, vous avez fait preuve d'une capacité d'innovation et d'une résilience insoupçonnées, que seule une situation aussi extraordinaire que celle que nous connaissons depuis vingt mois pouvait mettre à jour.

Mesdames, Messieurs,

Le *DIES* est l'occasion pour les autorités de délivrer un message plus politique qu'un simple discours de circonstance.

L'an prochain, le Grand Conseil sera amené à approuver le *Mandat d'objectifs 2023-2026* de l'Université – et à accorder, en même temps, un montant de quelque 200 millions au titre d'enveloppe quadriennale pour la mise en œuvre de ce mandat.

Il est aujourd'hui trop tôt pour évoquer avec vous le contenu de ce mandat.

En premier lieu, le Conseil d'État attend avec intérêt le plan d'intentions de l'Université. Mais une chose, à tout le moins, est déjà certaine : le *Mandat d'objectifs 2023-2026* fera

une place de choix à deux ordres de considération : la question des infrastructures, d'une part, la *digitalisation*, d'autre part.

Les infrastructures, tout d'abord : il y a deux ans, le gouvernement neuchâtelois vous annonçait que le principe d'un nouveau bâtiment pour l'Université était, cette fois, acquis, après des années d'hésitations. Aujourd'hui, c'est plus qu'un « principe acquis ». C'est un projet en cours, pour lequel le Grand Conseil nous a accordé, au début de l'année, un crédit d'études de 7.8 millions en vue d'un bâtiment de près de 80 millions.

Ce nouveau bâtiment universitaire, au bord du lac, presque les pieds dans l'eau, sera, ! et de très loin !, le plus important projet de construction de l'État depuis près d'un demi-siècle – avec *Microcity*.

Mesdames, Messieurs,

Si tout se passe comme le veut le Conseil d'État, le concours d'architecture devrait être lancé au début de l'an prochain. Ce bâtiment est et sera conçu en étroite, en très étroite collaboration avec les utilisatrices et les utilisateurs.

Dans quelques années, l'Université aura donc un nouvel outil de travail. Un outil qui correspondra aux nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre, de travailler et d'innover – en un mot d'échanger ; des pratiques nouvelles, bien éloignées de celles qui prévalaient dans les années 1970-1980, lorsqu'a été conçue et construite la Faculté des lettres.

Ces nouveaux modèles sont, et seront toujours plus, nourris de révolution digitale et d'interconnexion des objets.

C'est pour cette exacte raison que le *Mandat d'objectifs 2023-2026* de l'Université devra faire une place de choix aux questions liées à la transition numérique, à la *digitalisation*.

Mesdames, Messieurs,

L'Université est autonome : l'État ne lui dictera pas les modalités de sa transition numérique ! Mais il fixera des principes et des objectifs. Ces principes et ces objectifs devront s'inscrire en cohérence avec la stratégie générale de l'État en matière de

transition numérique. Cette stratégie est en cours d'élaboration ! Nous ne vous en dévoilerons pas le contenu aujourd'hui, mais vous nous permettrez trois réflexions.

En premier lieu, notre retard bien helvétique dans ce domaine.

Il existe actuellement 8 fois plus d'appareils connectés que d'êtres humains ; 4% des émissions carbonées mondiales sont dues à la production et à l'utilisation du système numérique ; en Suisse, les *datacenters* utiliseraient 8% de la consommation totale du pays.

Une partie de la transition digitale est en fait derrière nous ! C'est vraiment, vraiment le dernier moment pour les collectivités publiques, cantons et Confédération, de formuler leurs stratégies – afin de ne plus se laisser dicter les choix par les solutions techniques des fabricants d'outils et de logiciels.

En deuxième lieu, nous aurons besoin de modestie quant au rôle de l'État.

La société dans son ensemble est en transition vers le digital, vers le numérique. L'État ne pourra pas tout encadrer, accompagner et régler ; et même s'il le pouvait, il ne serait pas bon qu'il le fasse !

Les choix des acteurs économiques, des consommatrices et consommateurs et des entreprises seront, sont déjà, le meilleur guide pour orienter le contenu de la transition numérique ! L'État fédéral aura pour tâche de régler les conditions-cadres de ces évolutions.

Dès lors, et c'est notre troisième considération, les États cantonaux devront se concentrer sur leur sphère de compétence, sur les politiques publiques qui sont en leurs mains.

D'abord, le fonctionnement interne de l'État, de ses services, mais aussi des écoles : nous devons continuer à numériser l'administration et à dématérialiser les travaux internes dans les services.

Ensuite, et surtout, ce seront les liens avec les usagers et les usagères qui devront être au centre des préoccupations. La *cyberadministration* deviendra la pratique majoritaire dans les liens entre les collectivités publiques et les citoyennes et citoyens. Une pratique majoritaire – mais pas unilatérale, parce que le numérique doit rester un outil et non pas une fin en soi.

Quelles prestations numériser, quand et comment ? Ces questions occuperont l'administration cantonale, mais aussi les écoles (y compris les hautes écoles !) dans les prochaines années.

Et en la matière, il y a peut-être une seule chose à garder à l'esprit, toute simple, mais essentielle et qui va à l'encontre de ce qui a été fait jusqu'ici : **on ne digitalise pas pour faciliter la vie à l'administration, mais au public**. Il doit y avoir une plus-value réelle, mesurable, pour les usagers et usagères.

Pour le dire autrement, l'intelligence artificielle, ce ne doit pas être « faire faire le travail par l'utilisateur et l'utilisatrice » – ni par les élèves ou les étudiantes et les étudiants !

La technique ne remplacera pas l'humain, elle ne suppléera pas non plus aux faiblesses des hommes et des femmes. Universitaire soucieux de rendre le savoir accessible à tout un chacun, le philosophe espagnol Fernando Savater l'a dit mieux que nous ne pourrions le faire :

« Annoncer l'anéantissement de l'esprit à cause des ordinateurs est aussi stupide qu'attendre béatement de l'intelligence de ces appareils qu'elle pourvoie d'agilité mentale ceux qui en manquent. »

L'économie digitale, la technique ne remplaceront pas l'humain, donc... mais elles ouvriront des possibles.

Que vive l'Université de Neuchâtel !

Je vous remercie de votre attention.

*La conseillère d'État,
Cheffe du Département de la formation,
de la digitalisation et des sports*

Crystel Graf



Monsieur le président du Grand Conseil,
Madame la Conseillère d'État,
Monsieur le président du Conseil de l'Université,
Monsieur le recteur,
Chers étudiantes et étudiants, chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Allocution de

Dan Sperber
Discours de réponse au
nom des récipiendaires

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

L'Université de Neuchâtel confère aujourd'hui un doctorat honoris causa à mes éminents collègues, les professeurs Malgosia Fitzmaurice, Jean-François Nierengarten et Luc Weber, et à moi-même. Il m'incombe d'exprimer notre reconnaissance en notre nom à tous. C'est une tâche aisée. Le titre de docteur honoris causa est conféré sans acte de candidature ni défense préalable. Il ne donne aucun droit et n'engage à rien d'autre qu'à rester fidèle à soi-même. Quand, en outre, ce titre nous est conféré par l'université belle et exemplaire qu'est la vôtre à l'occasion du Dies Academicus, jour à la fois de célébration et de réflexion, c'est un bonheur de pouvoir vous en remercier et nous le faisons de tout cœur !

En acceptant d'être celui de nous quatre qui exprimerait notre gratitude, je n'avais pas immédiatement compris qu'il s'agirait dans le même souffle, mais cette fois-ci en mon nom propre, de contribuer à la réflexion sur le thème du jour, « e-changer ». Ces deux années de pandémie ont éprouvé le monde académique comme tous les secteurs

d'activité de nos sociétés. Pour nous, elles ont avant tout mis en évidence, et rapidement accru, le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans notre travail et dans nos échanges, ouvrant ainsi tant de possibilités, présentant tant de défis, soulevant tant de questions. Je voudrais simplement, dans ces quelques minutes, suggérer que, au-delà du monde académique, c'est le devenir de la vie intellectuelle, littéraire, artistique et de toutes les formes d'échange dans nos sociétés qui sont à repenser.

Vous me pardonnerez d'introduire ces quelques réflexions par une évocation personnelle. C'est la deuxième fois qu'une institution suisse me confère un titre de valeur. La première fois, c'était en 1942, année de ma naissance. Cette année-là, le gouvernement français de Vichy entreprit de rassembler les juifs présents dans la zone sud du pays et de les livrer à l'occupant nazi. Mes parents, qui, deux ans plus tôt, avaient fui la zone nord occupée pour se réfugier près de Nice, durent s'enfuir à nouveau, avec le petit garçon qui venait de naître, et passer clandestinement la frontière pour se réfugier en Suisse, où nous avons vécu jusqu'à la fin de la guerre. Sans le titre ou, plus exactement, sans le statut de réfugiés qui nous avait été alors accordé – et qui ne l'a pas été à tous –, aurions-nous survécu ? Ma reconnaissance envers ceux qui nous ont accueillis est immense.

Si j'évoque ce passé, c'est parce qu'il peut un tant soit peu nous aider à réfléchir sur ce qui change et ce qui ne change pas dans l'échange d'informations et d'idées entre les humains. Mon père, l'écrivain de langue allemande Manès Sperber, fut d'abord interné dans le camp de réfugiés de Gierenbad, près de Zurich, dans des conditions matérielles et morales très dures. Les échanges avec le monde y étaient réduits à presque rien. Dans ses mémoires, mon père raconte : « Il nous était interdit d'écrire des lettres... Nous étions retranchés du monde extérieur, sans appareil de radio et n'ayant pour toute information que la lecture d'un quotidien ». Il évoque aussi « un décret interdisant toute publication aux écrivains étrangers et surtout aux émigrés ». Peu à peu, cependant, les conditions des réfugiés s'améliorèrent. Pour mon père, la vie familiale, les échanges intellectuels et amicaux redevinrent possibles. À nouveau accessible, l'information était néanmoins limitée. Et il fallut attendre la fin de la guerre pour appréhender l'indicible horreur de ce qui était advenu.

Comme ce temps est loin de nous ! Pourtant, dans le monde actuel, nombreux sont ceux dont la liberté de s'informer et de communiquer est entravée, tantôt de façon insidieuse, tantôt de façon violente.

Je voudrais évoquer ici le cas de l'écrivain kurde Behrouz Boochani. En 2013, fuyant l'Iran, il tente de se réfugier en Australie. Mais ce pays vient alors d'adopter une politique impitoyable de refoulement et de détention des réfugiés sur l'île de Manus. Boochani s'y retrouve prisonnier. Il y passera cinq ans. Il parvient cependant à se procurer clandestinement un téléphone portable et ainsi à informer la presse internationale et des ONG défendant les droits de l'homme de ce qui se passe à Manus et que le gouvernement australien voudrait cacher. Un message WhatsApp après l'autre, il transmet un extraordinaire livre de témoignage, *No Friend But the Mountains: Writing from Manus Prison* (que je vous recommande si vous ne l'avez pas lu).

Le cas de Boochani illustre comment l'Internet peut permettre aussi de résister, de s'informer et de se faire entendre. Plus Boochani se fait entendre, moins il est possible de le faire taire.

Dans le réseau désormais planétaire, l'information – mais aussi la désinformation –, l'écriture littéraire et scientifique, les images, les vidéos, la musique tendent à se propager d'elles-mêmes. Pour empêcher qu'il en aille ainsi, il faut, comme le fait la Corée du Nord, priver une population entière de l'accès à l'Internet. Dans la plupart des pays désormais, l'enjeu principal est moins cet accès que la liberté de s'informer et de communiquer à l'intérieur même du réseau. Une liberté entravée par des interventions plus ou moins ouvertes, qui visent à infléchir les effets du réseau et à en exploiter les ressources. De telles manipulations peuvent susciter de nouvelles formes de résistance à l'intérieur même de ce réseau.

On aimerait pouvoir penser que le monde universitaire n'est responsable d'aucune de ces manipulations et qu'il reste au-delà de leur portée. Hélas, comme nous le savons, ce n'est pas vraiment le cas. Je ne parlerai pas des tentatives, émanant d'États et d'organisations politiques, idéologiques ou économiques, qui visent à contrôler la façon dont leurs actions et leurs idées sont étudiées et représentées dans nos recherches et

dans notre enseignement. La plupart des universitaires voient ces tentatives comme des menaces auxquelles il est impérieux de résister.

Si l'accès à l'Internet reste très inégal, aucune technologie ne s'est répandue aussi rapidement dans le monde. Tel est aussi le cas dans le monde académique. Nous souhaitons tous, bien sûr, que tous les universitaires, tous les étudiants y aient un accès sans entrave, tant cet accès contribue à l'accomplissement de nos objectifs. Cependant, non seulement des entraves existent, mais elles sont en partie de notre fait.

Je ne prendrai ici qu'un exemple parmi d'autres, celui de l'accès aux publications. La situation est bien connue. Les éditeurs des revues universitaires et scientifiques ne rémunèrent ni les auteurs des articles, ni l'évaluation des articles par des pairs, faisant valoir que ceux-ci sont déjà rémunérés par leurs universités. Puis ces éditeurs imposent aux mêmes universités des abonnements dont le prix est d'autant plus exorbitant que seule la version électronique de ces revues est utilisée. Peu d'universités dans le monde ont la possibilité de souscrire à tous les abonnements qui seraient nécessaires pour que leurs chercheurs et leurs étudiants aient accès à toutes les publications dont ils ont besoin. Reste le recours à des VPN et à des sites interdits comme Science Hub et Library Genesis. Je ne suis pas le seul dans cette salle, je suppose, à utiliser ces sites à l'occasion.

On peut s'indigner de cette exploitation démesurée de notre travail par des éditeurs dont la contribution à la valeur de nos publications est marginale et ne justifie en rien le prix qu'ils en demandent. Comprenons bien cependant que nous sommes non seulement des victimes relatives, mais aussi des complices de ces pratiques, dont les victimes principales sont les étudiants et les chercheurs d'autres pays qui n'ont, ni personnellement, ni à travers leurs institutions, les moyens d'accéder à ces publications, légalement ou illégalement.

En soumettant en connaissance de cause des travaux à ces revues, en acceptant d'en évaluer des articles, en encourageant nos doctorants à faire de même, nous sommes complices de ces pratiques. Pourquoi ? Parce que, quand nous évaluons les candidats à un poste universitaire, nous valorisons plus que tout leurs publications dans ces mêmes revues. Ce faisant, nous assurons à leurs éditeurs une rente injustifiée et - ce qui est bien

plus grave - nous privons les chercheurs et les étudiants d'universités moins bien dotées que les nôtres des bienfaits de l'Internet, dont nous reconnaissons pourtant qu'ils sont désormais indispensables. Nous contribuons à perpétuer leur statut défavorisé.

Au-delà du cocon universitaire, il y a de par le monde des écrivains, des intellectuels, des artistes et tout simplement des gens curieux et cultivés qui ont besoin - ou peut-être seulement une envie légitime - d'avoir accès à cette bibliothèque universelle en ligne, et nous contribuons à les en priver, eux aussi.

L'Internet aura réduit non seulement les distances géographiques entre les universités, mais aussi, notamment, les distances hiérarchiques, en particulier les rapports de clientèle à l'intérieur des universités ou encore les écarts conceptuels entre les disciplines. Le relatif isolement du monde académique dans la société, qui a sans doute eu des avantages, est lui aussi remis en question.

Pour mieux réfléchir à ce qui change et ce qui s'échange en cette nouvelle ère de la communication, il faut bien voir que nous pouvons moins que jamais fonctionner en vase clos. Les réseaux de la communication académique sont désormais sans solution de continuité avec les réseaux de la communication intellectuelle, culturelle et sociale. Et le champ de nos responsabilités s'élargit d'autant.



Laudatio des docteur-e-s honoris causa

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021
Neuchâtel

M. Jean-Francois Nierengarten

Faculté des sciences

Mme Malgosia Fitzmaurice

Faculté de droit

M. Luc Weber

Faculté des sciences économiques

M. Dan Sperber

Faculté des lettres et sciences humaines

Laudatio de

Jean-François Nierengarten

Dr h.c. de la Faculté des sciences

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

Le professeur Jean-François Nierengarten est directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et dirige le Laboratoire de Chimie des Matériaux Moléculaires à l'Université de Strasbourg. Son parcours universitaire est atypique. Il s'était tout d'abord engagé dans des études de biologie avant de se réorienter vers la chimie. C'est la lecture d'un article scientifique de vulgarisation sur la synthèse du premier nœud moléculaire qui l'avait incité à rendre visite au professeur Jean-Pierre Sauvage (Prix Nobel de chimie 2016) pour parler de cette thématique de recherche. Cette rencontre a changé le cours de ses études et l'a conduit à préparer une thèse en chimie dans l'équipe de Jean-Pierre Sauvage.

Après avoir obtenu son doctorat en 1994, Jean-François Nierengarten a effectué un stage post-doctoral très productif à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich dans le groupe du professeur François Diederich. Il a ensuite intégré le CNRS en 1996 et a dès lors développé une activité scientifique indépendante.

Jean-François Nierengarten est internationalement reconnu dans de nombreux domaines de la chimie. Il est l'auteur de contributions majeures en chimie des fullerènes, en chimie des complexes métalliques et en chimie supramoléculaire. Les thématiques abordées sont vastes et vont de la synthèse à des applications dans le domaine des matériaux ou de la biologie. Il a su dépasser les champs traditionnels de la chimie de synthèse pour être un précurseur dans de nouveaux domaines à l'interface avec les

matériaux ou la biologie, comme l'illustrent son approche moléculaire pour le photovoltaïque ou l'observation d'effets de multivalence en inhibition enzymatique. Il a abordé des problématiques innovantes en chimie de coordination et a été l'un des premiers à reconnaître le potentiel des complexes cuivreux en tant que matériaux électroluminescents.

La chimie de synthèse est au cœur de l'activité scientifique du groupe de Jean-François Nierengarten et l'élégance de son approche synthétique permet d'accéder à des édifices moléculaires très sophistiqués en un minimum d'étapes. Son équipe répond ainsi à l'un des défis majeurs de la chimie de synthèse moderne : la complexité structurale de molécules hautement fonctionnelles ne doit plus être synonyme de difficultés synthétiques extrêmes afin de ne pas limiter leurs applications dans des domaines aussi variés que la biologie ou la science des matériaux.

Jean-François Nierengarten a publié près de 300 articles dans des revues scientifiques de premier plan. Ses découvertes majeures ont été récompensées par de nombreux prix dont la médaille d'argent du CNRS en 2019. Il a été nommé co-Chairman de l'Editorial Board de *Chemistry-A European Journal* et expert auprès du Fonds national suisse (FNS) pour l'évaluation de projets interdisciplinaires. Ceci démontre une reconnaissance au plus haut niveau à l'échelle internationale.

Le professeur Nierengarten est étroitement lié à l'Université de Neuchâtel et collabore avec l'Institut de chimie depuis plus de vingt ans. Il a également été porteur d'un projet européen impliquant l'Université de Neuchâtel. Nous l'avons régulièrement accueilli dans notre Institut de chimie pour participer à des jurys de thèse et pour donner des conférences et des séminaires. Plusieurs doctorantes et doctorants de l'Institut de chimie ont effectué un stage post-doctoral dans son équipe.

Pour toutes ces raisons, la Faculté des sciences est honorée qu'il reçoive de la part du recteur un diplôme attestant que :

« L'Université de Neuchâtel, sur proposition de la Faculté des sciences, confère par les présentes à Monsieur Jean-François Nierengarten, Directeur de recherche première classe au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) – Responsable du Laboratoire de chimie des matériaux moléculaires – Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux – Université de Strasbourg, France

Pour sa contribution exceptionnelle dans les domaines de la méthodologie de synthèse, des matériaux fonctionnels et de la chimie supramoléculaire,

le grade de docteur ès sciences *honoris causa*. »

Texte prononcé par
Adrian Bangerter
Doyen et professeur
Faculté des sciences

Rédigé par
Robert Deschenaux
Professeur
Institut de chimie

Laudatio de

Malgosia Fitzmaurice
Dr h.c. de la Faculté de droit

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021
Neuchâtel

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a le très grand honneur et plaisir de célébrer la carrière académique de Madame la Professeure Malgosia Fitzmaurice, à laquelle elle a choisi d'attribuer le titre de Dr. honoris causa cette année.

Synthétiser son parcours n'est pas chose aisée.

Ses principaux domaines d'intérêt sont le droit des traités, le droit international des espaces et le droit international de l'environnement, avec un accent tout particulier sur la protection de l'environnement marin et de la biodiversité, la réglementation de la chasse aux baleines, la protection environnementale de la mer Baltique, ainsi que les droits des peuples autochtones, domaine dans lequel elle est une pionnière.

Professeure à la Queen Mary University à Londres, où elle enseigne le droit international public général, le droit des traités et le droit international de l'environnement depuis 1995, elle est également la *Part-Time Nippon Foundation Professor of Marine Environment Protection* à l'Institut de droit maritime international de l'Organisation Maritime Internationale et membre associée de l'Institut de Droit International.

Il s'agit de positions académiques et facultaires extrêmement prestigieuses, qui illustrent une très grande reconnaissance internationale plus que méritée !

La Professeure Fitzmaurice a commencé sa carrière comme chercheuse à La Haye, puis a rapidement mis ses connaissances en pratique en tant qu'assistante juridique au Tribunal

des réclamations Iran-États-Unis créé suite à la crise des otages de 1979 entre ces deux pays.

Elle a été la première femme à obtenir la bourse du Conseil des Sciences des Pays-Bas, pour un projet de recherche sur la protection de l'environnement de la mer Baltique. En a résulté sa première monographie après sa thèse de doctorat rédigée en Pologne sur la prise de décision au sein des organisations internationales. Elle est passée ensuite par Amsterdam avant de rejoindre King's College à Londres où, en 1992, notre professeur de droit de l'innovation Daniel Kraus, alors jeune étudiant, a été impressionné par son savoir et sa pédagogie fondée sur la discussion, en cercle, d'égal à égal entre la professeure, ses étudiantes et ses étudiants. Malgosia Fitzmaurice a également collaboré avec les universités de Berkeley, Paris 1 Sorbonne, Kobe, Varsovie et Wrocław.

Ses travaux de recherche font référence et ont abouti en de nombreux ouvrages et articles de référence. Elle a aussi une intense activité de co-rédaction et de co-édition

Dans ses recherches, elle tisse des liens entre des branches comme le droit des traités et de la responsabilité étatique. Elle va même au-delà en établissant les relations entre la science et le droit, constatant que des conflits de valeurs peuvent mener à des conflits de normes. Malgosia Fitzmaurice comble ainsi des lacunes et réussit ce que peu de juristes arrivent à faire : atteindre un public qui va des spécialistes d'un domaine pointu jusqu'à des pêcheurs de baleines. Ce n'est pas pour rien que le *British Yearbook of International Law* a loué ses travaux en la qualifiant de « Thought-provoking ».

Madame la Professeure Fitzmaurice est également rédactrice en chef d'une série d'ouvrages de référence intitulée "Queen Mary Studies in International Law", rédactrice en chef de l'*International Community Law Review*, membre de la Commission du droit de l'environnement de l'Union internationale pour la conservation de la nature et membre du groupe de travail de l'Association de droit international sur l'interprétation des traités. Et ce ne sont que ses mandats les plus éminents.

Relevons finalement ses liens avec l'Université de Neuchâtel, dont elle a publié un, et bientôt deux ouvrages d'un de ses professeurs. Elle a aussi accueilli pour un séjour de recherche une doctorante dont la thèse sur l'exploitation des ressources génétiques marines hors juridiction nationale a fait date.

Au vu de tous ces accomplissements, notre recteur va lui remettre un doctorat honoris causa où il est écrit ceci :

« L'Université de Neuchâtel sur proposition de sa Faculté de droit confère par les présentes à Madame Malgosia Fitzmaurice, Professeure de droit public international, Département de droit, Queen Mary University, Londres

pour ses accomplissements académiques en tant que professeure de droit et son rôle de pionnière dans l'avancement du droit des traités, du droit de l'environnement et du droit des populations indigènes,

Le grade de docteur en droit honoris causa. »

Texte prononcé par
Olivier Hari
Doyen et professeur
Faculté de droit

Rédigé par
Daniel Kraus
Professeur
Chaire de droit de l'innovation

Giovanni Distefano
professeur
Chaire de droit international public

Laudatio de

Luc Weber

Dr h.c. de la Faculté des sciences économiques

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

Au sein de la Faculté des sciences économiques, l'Institut de recherches économiques souhaite distinguer un mentor de plusieurs de ses membres, un professeur fêré d'innovation pédagogique, un chercheur qui incarne ses valeurs et ses orientations académiques, et un homme d'action visionnaire engagé pour la bonne gouvernance des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Depuis sa fondation il y a plus de trente ans, l'institut de recherches économiques a mis ses priorités sur l'enseignement de qualité en économie politique ainsi que sur la recherche appliquée et le service à la collectivité.

L'Institut voit ces trois dimensions parfaitement incarnées par le professeur Luc Weber, un analyste rigoureux capable de simplifier les notions complexes pour les rendre accessibles. Dans le monde francophone, il est un pionnier de l'enseignement et de la recherche en économie publique en tant que branche d'économie politique, se différenciant notamment de l'école française qui est plus proche du droit et des sciences politiques que des sciences économiques.

En sa qualité de membre du groupe d'experts "Situation économique" - appelé communément le Conseil des sages -, nommé par le Conseil fédéral dans les années 70 à la suite du choc pétrolier, il a contribué à dresser des constats lucides, établir des diagnostics clairs basés sur la recherche scientifique et émettre de précieuses recommandations aux pouvoirs publics.

Docteur ès sciences économiques et commerciales de l'Université de Lausanne, professeur et recteur émérites de l'Université de Genève, Luc Weber est un expert reconnu et respecté. Ses compétences l'ont conduit à évaluer une quarantaine d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche, de facultés et de réseaux universitaires en Europe et dans le monde entier, sans oublier de rédiger des contributions ni de donner des conférences sur la politique éducative et la gouvernance des universités.

Last but not least, Luc Weber a fondé en 1998 et est aujourd'hui président d'honneur du Glion Colloquium, un think tank de renommée internationale, plateforme incontournable de réflexion et d'échanges sur les défis majeurs que doivent relever les universités de recherche.

Tout naturellement, ses compétences académiques et managériales lui ont valu plusieurs distinctions et nominations prestigieuses, lui qui a été appelé comme membre associé de l'Académie Royale de Belgique en 2011.

Dans ses ouvrages, sur des sujets d'économie et finances publiques ou sur la gouvernance des universités, en particulier un livre de 2015 intitulé "L'Université au 21ème siècle – innovante, internationale, volontaire", Luc Weber nous amène à réfléchir aux évolutions de son objet de recherche et aux nécessaires adaptations des paradigmes théoriques. Cela rappelle l'enseignant hors pair qu'il a été : le professeur qui, par un questionnement inlassable à la fois ouvert et rigoureux et une approche créative et teintée d'humilité, invite sans cesse son public à conjuguer la réflexion scientifique et la connaissance de la société et de ses besoins.

Cher Professeur Weber, c'est pour nous un privilège et un grand honneur de vous honorer. Ce doctorat honoris causa est le reflet de :

- votre remarquable capacité à synthétiser, tout en ayant un regard critique, le vaste champ de l'économie et des finances publiques en le plaçant au cœur des sciences économiques et de la politique économique ;
- votre infatigable travail d'articulation productive entre réflexion académique et pratiques professionnelles avec le souci permanent de servir le bien-être global dans la plus noble tradition de l'économie politique ;

- et enfin de votre souci de partager vos analyses et expertises avec tous les publics, allant des scientifiques au grand public en passant par les gouvernements, favorisant un fructueux va-et-vient de connaissances entre la recherche et la Cité ;

Ainsi donc, vous allez recevoir des mains de notre recteur un titre qui indique que

« L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des sciences économiques, confère par les présentes, à Monsieur Luc Weber, professeur honoraire à l'Université de Genève et président de l'association Glion Colloquium,

Pour sa contribution importante à l'économie publique, à la politique de l'éducation ainsi qu'à la coordination et à la gouvernance des institutions d'enseignement supérieur et de recherche,

le grade de docteur en science économique honoris causa. »

Prononcé par
Valéry Bezencon
Doyen
Faculté des sciences économiques

Rédigé par
Mehdi Farsi, Jean-Marie Grether et Milad Zarin
Professeurs
Institut de recherches économiques

Laudatio de

Dan Sperber

Dr h.c. de la Faculté des lettres et sciences humaines

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021
Neuchâtel

L'influence de Dan Sperber sur les sciences sociales, les sciences du langage et les sciences cognitives est considérable tant ses idées sont originales et heuristiques. Actuellement directeur de recherche émérite au CNRS et professeur au Département des sciences cognitives de la Central European University à Budapest, où il dirige l'International Cognition and Culture Institute, il a mené des recherches ou enseigné à l'Université de Cambridge, la British Academy, le University College de Londres, la London School of Economics, le Van Leer Institute à Jérusalem, l'Institute for Advanced Study à Princeton, l'Université de Princeton, l'Université du Michigan, l'Université de Bologne l'Université de Hong-Kong et l'Université de Chicago. En 2009, il a été le premier lauréat du prestigieux Prix Claude Lévi-Strauss pour les sciences humaines et sociales.

Anthropologue marqué par les travaux de Georges Balandier à Paris et Rodney Needham à Oxford, Dan Sperber s'est fait connaître très jeune par une remise en question des travaux structuralistes, fondés selon lui sur une linguistique d'obéissance saussurienne qu'il convenait de moderniser en s'appuyant sur les recherches menées au sein des sciences cognitives naissantes. Dès ses premiers ouvrages, *Le Structuralisme en anthropologie* (1968), *Le Savoir des anthropologues* (1982) et surtout le remarquable *Le Symbolisme en général* (1974), il a apporté à la réflexion anthropologique des éléments aujourd'hui encore âprement discutés.

Son interrogation sur les processus communicationnels se poursuit avec la linguiste Deirdre Wilson. Ensemble, ils publient en 1986 un des plus importants ouvrages de la linguistique de la fin du XXème siècle : *La Pertinence. Communication et Cognition*. Ce livre a fondé la perspective cognitive en pragmatique et en sciences de la communication, il a ouvert le champ à une multitude de recherches, qui sont d'ailleurs aujourd'hui poursuivies par plusieurs chercheuses et chercheurs à l'Université de Neuchâtel.

Défenseur d'une perspective naturaliste, qui vise à mettre fin au « grand partage » entre sciences sociales et sciences de la vie, Dan Sperber propose un rapprochement de la psychologie cognitive et de l'anthropologie. Son modèle, *l'épidémiologie des représentations*, montre comment les phénomènes culturels dépendent aussi bien de processus individuels de traitement de l'information que d'une « écologie » de la communication visant à illustrer la manière dont les informations circulent au sein des groupes sociaux. Son article « Anthropology and psychology : Towards an epidemiology of représentations », puis son livre *La Contagion des idées* (1996) ont profondément renouvelé les recherches sur la diffusion des représentations.

Son intérêt pour la psychologie a également amené Dan Sperber à s'intéresser à la nature des représentations mentales essentielles à la communication humaine. Il a là aussi apporté une contribution originale et importante en insistant sur la modularité de l'esprit et sur l'importance des métareprésentations (voir son ouvrage *Metarepresentations: A mutidisciplinary perspective*, dirigé avec les primatologues David Premack et Ann James Premack). Dan Sperber a également posé les bases d'une explication naturaliste de la moralité dans « A mutualistic approach to morality: The evolution of fairness by partner choice », avec Nicolas Baumard et Jean-Baptiste André). Plus récemment, il a proposé avec plusieurs collègues l'hypothèse de la « vigilance épistémique » afin d'explicitier les conditions de l'évolution de la communication humaine. Enfin, il a récemment publié avec Hugo Mercier *The Enigma of Reason*, soulignant l'origine sociale de la raison humaine.

En raison du caractère exceptionnel de ses recherches, de son impact sur les sciences de la communication et de la cognition actuelles ainsi que des collaborations étroites qu'il entretient avec notre Institut des sciences de la communication et de la cognition, c'est

avec un immense honneur et plaisir que l'Université de Neuchâtel a le privilège de décerner à Dan Sperber le titre de Docteur honoris causa.

Il va ainsi recevoir des mains de notre recteur ce diplôme qui comprend la mention suivante :

« L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des lettres et sciences humaines, confère par les présentes à Monsieur Dan Sperber, directeur de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et professeur au Département des sciences cognitives de la Central European University,

Pour sa contribution exceptionnelle au développement et au rapprochement des sciences sociales, des sciences de l'esprit et des sciences de la communication,

le grade de docteur ès sciences humaines et sociales honoris causa. »

Texte prononcé par

Matthieu Honegger

Doyen et professeur

Faculté des lettres et sciences humaines

Rédigé par Fabrice Clément

Professeur

Chaire des sciences de l'information et de la

communication



Présentation des musiciens

DIES ACADEMICUS 2021

Samedi 6 novembre 2021
Neuchâtel

ZZHR

Vingt ans de route, de connivence et de musique, une trentaine de créations en commun : **Julien Monti**, compositeur multiflûtiste et **Olivier Nussbaum**, compositeur également et joueur de sarod poursuivent l'expérimentation et le métissage des disciplines, instruments et cultures. Leurs compositions et improvisations mêlent les saveurs épicées de l'Orient aux herbes aromatiques de l'Occident. ZZHR DUO offre un voyage dans un ailleurs, riche de rencontres inespérées.

www.julienmonti.com